

**C. H. S. du 11/04/2011**

**I) Approbation des PV du 08/11/2010 et 06/12/2010**

Unanimité.

**II) Compte-rendu financier du comité en 2010**

Celui-ci n'appelle aucune observation de notre part si ce n'est le surcoût engendré par l'absentéisme lors de certaines formations. En effet les formations dévolues à un prestataire extérieur font l'objet d'un marché forfaitaire réglé en fonction du nombre d'inscrits et non des présents le jour J.

**III) Orientations nationales de la DPAEP pour 2011**

La secrétaire-animatrice nous a fait un résumé de la note sur les orientations nationales de la DPAEP.

- 1) Suivi particulier des jeunes agents et des femmes en matière d'accident du travail.
- 2) Renforcer l'efficacité des surveillances médicales
- 3) Favoriser l'insertion des personnes handicapées
- 4) Accentuer le rôle et le suivi des acteurs préventeurs ( ACMO, IHS CHS )
- 5) Continuité de suivi des axes prioritaires identifiés les années précédentes ( risques psychosociaux , dossier amiante ,TMS...)notamment en réactualisant le Document Unique .

**IV) Examen des cahiers hygiène –sécurité**

La plupart des doléances n'ont pu être abordées du fait de la remontée tardive des cahiers à ce propos tout agent qui le souhaite pourra le renseigner prochainement sur ULYSSE.

**V) Examen des propositions d actions.**

Il a été décidé d'engager les sommes de :

- 1200€ au profit des habilitations électrique
- 1500€ pour les managements des extincteurs

- 1000€ pour l'installation d'alarmes incendie à CAZALS LUZECH et MARTEL
- 3000 € pour un sas a l'accueil commun de CAHORS
- 2600 € en luminaires pour CAZALS et les douanes de CAHORS
- 13000€ pour l'installation de stores sur l'autre façade de FIGEAC
- 600€ pour le renouvellement des électrodes des défibrillateurs
- - 4700€ pour la réfection des sanitaires du Rdc et installation d'un WC handicapés au  
120 Rue des Carmes

La réfection des sanitaires BCR/pôle fiscal sera réalisé en plusieurs tranches en fonction de la disponibilité des crédits .

Il sera procédé à l'achat d'un fauteuil ergonomique pour un montant de 830 € .

Concernant le sas d'entrée de FIGEAC un dossier sera présenté auprès de l'instance finançant les installations au profit de personnes handicapées (FIPH ) .

Suite au transfert des agents de l'ex DDCCRF au sein de la DDCSPP , il a été décidé de procéder à l'achat de 2 climatiseurs supplémentaires ( 6 ont été achetés sur les crédits 2010 ) et de financer une partie de l'installation sur le site de CABAZAT pour un montant total de 1850 € .

## **VI) Questions diverses**

En prévision du déménagement de la trésorerie de ST CERE un dossier de financement de mobilier pour aménager un espace repas devra être déposé rapidement par le chef de poste auprès de la délégation des services sociaux .